

DÉCAPITATION D'UN ENSEIGNANT Après le choc, rechercher des solutions

Après l'égorgeage d'un couple de policiers, puis d'un prêtre, c'est maintenant au tour d'un professeur d'être décapité au nom de l'enseignement qu'il avait délivré. Autant d'assassinats à l'encontre de représentants d'institutions de notre pays. Rien ne peut justifier ces actes monstrueux. 5 ans après les attentats de 2015, l'Unaf réitère les propositions qu'elle avait formulées et qui restent pleinement d'actualité.

Un contrôle plus efficace et des conditions plus strictes de la part des pouvoirs publics vis-à-vis des plateformes et des moteurs de recherche sont impératifs

Comment un acte de décapitation est-il possible en France, car enseigné sur internet, puis diffusé ? Comment une contestation peut-elle dégénérer en « une chasse à l'homme » puis à une telle barbarie ? Il est urgent de réguler les contenus sur internet pour lutter contre la haine en ligne et la propagation de la violence. Il faut mettre en place un régime juridique adapté : davantage responsabiliser les réseaux sociaux, les sites internet et les internautes, identifier rapidement les personnes en cause, et donner à chacun la possibilité de signaler un contenu inapproprié, de façon plus accessible, lisible et compréhensible par tous.

Dans les écoles, il faut renforcer le dialogue entre les parents et les enseignants.

Il faut trouver les moyens d'enseigner aux enfants la laïcité et les faits religieux, ainsi que les notions de liberté d'expression et de la presse, pour développer un rapport apaisé et réfléchi sur ces sujets. Les manières de traiter ces questions ne sont pas simples pour ne pas heurter les consciences. Des initiatives intéressantes existent dans ce domaine, tels que les ateliers organisés par l'association Enquête, partenaire de l'Unaf, qui diffuse des pédagogies et outils ludiques.

En amont, la compréhension par les parents de ce qui est enseigné à leurs enfants, est indispensable pour que fonctionne véritablement la coéducation. L'École doit rechercher les moyens d'établir cette communication avec les parents. Les notions de laïcité et les valeurs de la République doivent leur être exposées dans leur traduction concrète dans la vie de tous les jours à l'École et dans les programmes. La connaissance de ces valeurs et de leur mise en œuvre à l'École pourraient utilement figurer dans « la mallette des parents ». Les « espaces parents », lieux de parole et de médiation, méritent également d'être développés.

Pour l'Unaf, la recherche de solutions passe par le renforcement :

- de la régulation d'internet, et d'actions de sensibilisation auprès des citoyens qui sont responsables des messages diffusés ou répercutés sur la toile
- des liens de confiance entre les établissements scolaires et les parents.

Avec son réseau d'associations familiales, elle y apportera tout son concours.